



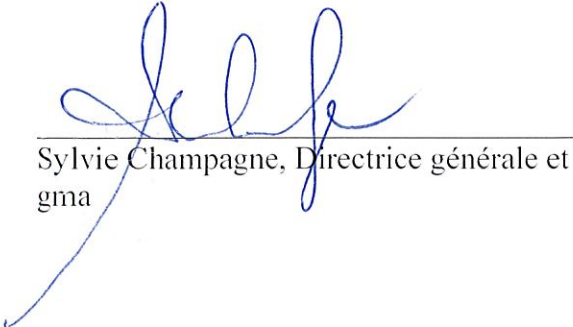
Municipalité de
SAINT
FRANÇOIS
XAVIER
DE
BROMPTON

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 16 décembre 2019, le conseil municipal a adopté le règlement 2019-255 décrétant les tarifs de location du centre communautaire France-Gagnon-Laprade.
2. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à l'Hôtel de ville aux heures normales d'ouvertures.

Donné à St-Francois-Xavier-de-Brompton, le 18^e jour du mois de décembre 2019.



Sylvie Champagne, Directrice générale et
gma